

LE Tremblantois

JOURNAL DU CITOYEN | DÉCEMBRE 2020 | VOLUME 4, NUMÉRO 3



Centre collégial de Mont-Tremblant
LE RÊVE DEVIENT RÉALITÉ!



À DÉCOUPER ET CONSERVER

**CALENDRIERS
DES COLLECTES 2021**

PAGES 22 À 27



Ville de
MONT-TREMBLANT



LE MOT DU MAIRE

25 ans avec vous, pour vous

Le 4 novembre 1995, je gagnais mes premières élections à titre de conseiller municipal. Je n'aurais pas cru alors que 25 ans plus tard, j'aurais encore le privilège d'être présent à vos côtés en tant que maire. Quand je regarde le chemin parcouru, je me permets de dire sans crainte de me tromper que notre ville a avancé pour le mieux et que la qualité de vie y est aujourd'hui hors du commun.

Des projets porteurs et emballants, il y en a eu et pas qu'un peu! Je pense entre autres à la salle du Club des Bons Vivants, à la construction du Complexe aquatique, à l'acquisition de l'église du village pour les spectacles de Première Scène et à l'aménagement de l'îlot sportif Éric Guay, pour ne donner que quelques exemples.

Et plus récemment, la mise en place des pompiers premiers répondants, la gratuité du transport en commun pour tous, l'acquisition des terrains du Parc d'affaires durable, les travaux d'égout séparatif pour protéger nos rivières, l'aménagement de l'Espace public, l'implantation de terrasses sur rue pour aider nos commerçants pendant la pandémie, ainsi que la construction du Centre collégial sont des réalisations qui me remplissent de fierté.

D'autres projets se concrétiseront au cours de l'année qui vient : le toit sur la patinoire du parc Daniel-Lauzon, le parc à chiens, les gymnases au Centre collégial et bien d'autres que j'ai hâte de vous dévoiler lors de l'adoption du budget 2021.

Mon devoir, c'est de faire les meilleurs choix pour vous et pour notre ville. C'est un défi quotidien que je suis fier et heureux de relever, entre autres parce que vous me le rendez au centuple grâce aux nombreuses marques de reconnaissance dont vous me témoignez chaque jour. Je ressens une gratitude immense face à votre confiance renouvelée d'année en année.

Merci à vous tous et vous toutes. 25 ans d'implication plus tard, c'est encore et toujours un honneur d'être votre maire!

25 years with you, for you

On November 4, 1995, I won my first election and became a municipal councillor. I would not have believed then that 25 years later, I would still have the privilege of working alongside you as your mayor. When I look back at the road taken, I allow myself to say without any fear of error that our town has moved forward in the right direction and that the quality of life we have today is quite unusual.

We've certainly had our share of exciting, inspiring projects! You only have to think of the hall at the Club des Bons Vivants, construction of the Aquatic Complex, acquisition of the Village church for the Première Scène shows, and creation of the Éric Guay sports island...to name just a few examples.

And more recently, the establishment of the first responder firefighters, the free public transit service, acquisition of the land for the Sustainable Business Park, construction of the separate sewers to protect our rivers, creation of the Public Space, establishment of the roadside terraces to help our businesspeople during the pandemic, as well as construction of the Centre collégial –are all accomplishments that fill me with pride.

Other projects will become reality in the coming year: the roof on the skating rink in Daniel-Lauzon Park, the dog park, the gymnasiums at the Centre collégial and others that I am eager to reveal to you after the 2021 budget is adopted.

It is my duty to make the best choices for you and for our town. It's a daily challenge that I am proud and happy to address, in part because you give back to me a hundredfold with the many acknowledgements that you share with me daily. I feel enormously grateful for your trust, which you renew year after year.

Thank you to each and every one of you. Twenty-five years of engagement later, it is still and always an honour to be your mayor.

LUC BRISEBOIS, maire



PASCAL DE BELLEFEUILLE
District n° 1



MÉLANIE MATTE
District n° 2



FRANÇOIS MARCOUX
District n° 3



DANNY STEWART
District n° 4



JOËL CHARBONNEAU
District n° 5



SYLVIE VAILLANCOURT
District n° 6



PIERRE LABONTÉ
District n° 7



ROXANNE LACASSE
District n° 8

SOMMAIRE

Cabinet du maire	2-3
Vie municipale	4-5
Culture et loisirs	6-11
Première Scène - salle de spectacle	9
Complexe aquatique	10-11
Sécurité publique	12-16
Environnement	17-27

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
La réception de l'hôtel de ville est ouverte entre midi et 13 h.

CONGÉ DES FÊTES

Bureaux municipaux fermés du 24 décembre au 3 janvier inclusivement.

Les services essentiels des travaux publics, de la police et des incendies demeurent en fonction en tout temps. Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.

PROCHAINES SÉANCES DES CONSEILS

Prenez note qu'en raison de la pandémie, les séances se déroulent à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Si vous désirez formuler une question ou un commentaire avant la séance, vous pouvez le faire par l'entremise du formulaire en ligne disponible à villedemont-tremblant.qc.ca/conseil, par courriel à greffe@villedemont-tremblant.qc.ca ou par téléphone au 819-425-8614, poste 2315.

14 DÉCEMBRE
2020

18 JANVIER
2021

8 FÉVRIER
2021

8 MARS
2021

Élections municipales 2021



Êtes-vous inscrits à la liste électorale?

L'année 2021 sera une année d'élection municipale. Mais pour pouvoir exercer votre droit de vote, encore faut-il être inscrit à la liste électorale du Directeur général des élections (DGEQ).

Pour vérifier votre inscription, il est possible de communiquer avec le centre de renseignements sans frais au **1 888 353-2846** ou d'utiliser l'application en ligne du DGEQ via ville demont-tremblant.qc.ca/dgeq.

Pour vous inscrire ou mettre votre inscription à jour

Si vous êtes domiciliés à Mont-Tremblant, communiquez avec le centre de renseignements du DGEQ au **1 888 353-2846** (sans frais) ou par courriel à info@electionsquebec.qc.ca.

Si vous êtes propriétaires ou occupants non domiciliés à Mont-Tremblant, communiquez avec le Service du greffe de la Ville de Mont-Tremblant au **819-425-8614, poste 2315** ou par courriel à greffe@ville demont-tremblant.qc.ca.

L'INTER DES LAURENTIDES

continue de vous conduire en toute sécurité

Bien que certaines municipalités soient en zone orange ou rouge, l'Inter continue de les desservir selon son horaire régulier.

Rappel aux usagers : le port du masque est obligatoire pour toute la durée du trajet.

Horaires et trajets : www.linter.ca

T'haïs ça conduire l'hiver?
Prends l'inter!

VISITEZ WWW.LINTER.CA

Inter bus

Collectionnez votre trajet

Trouvez les horaires d'autobus sur les applications

Google Maps, linter, Transport

Service à la clientèle
Téléphone : **1 877 604-3377**
8h à 19h - 7 jours

LE Tremblantois

Le journal du citoyen est normalement publié quatre fois par année par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences du territoire.

Tirage :
6700 copies

Conception et réalisation graphique
Émilie Robert

Impression
Imprimerie Léonard

Rédaction, coordination et révision
Service des communications et des relations citoyennes

Traduction
Anne Johnston Communication

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

Centre collégial de Mont-Tremblant

Le rêve devient réalité

Ça y est, la construction du Centre collégial de Mont-Tremblant est maintenant commencée! Le coup d'envoi des travaux du nouveau bâtiment permanent a été donné le 13 novembre dernier alors que la députée de Labelle, Chantale Jeannotte, des représentants de la direction et du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme, le maire de la Ville de Mont-Tremblant, Luc Brisebois, ainsi que le promoteur du projet ont procédé à la première pelletée de terre en compagnie de précieux partenaires issus de la MRC des Laurentides, de la CDE des Laurentides et du

Club Richelieu. Rappelons qu'en septembre, la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Danielle McCann, annonçait l'octroi d'une aide financière de 3,5 M\$ afin de couvrir les frais relatifs à l'utilisation des nouveaux espaces du Centre collégial. Par la suite, la vente du terrain du futur Centre collégial de Mont-Tremblant au promoteur retenu a été conclue en octobre ainsi que la convention d'usufruit entre ce dernier et le Cégep de Saint-Jérôme. Dès lors, la table était mise pour la première pelletée de terre!

Suivez les travaux pas à pas à ccmt.cstj.qc.ca/nouveau-batiment-permanent.

De gauche à droite : Catherine Ricard, directrice du Centre collégial de Mont-Tremblant, Chantale Jeannotte, députée de Labelle, Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides, Gilles Piché, promoteur, Yvan G. Paradis, président du conseil d'administration de la CDE des Laurentides, Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme, Luc Brisebois, maire de Mont-Tremblant, Anne-Marie Girard, présidente du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme, Simon Patry, président du Club Richelieu.

En raison de la pandémie, le nombre d'intervenants lors de l'événement a dû être restreint. L'ensemble des partenaires présents ont toutefois tenu à souligner les efforts colossaux déployés par tous ceux et celles qui ont porté ce projet au cours des dernières années.

Ouvrez grands votre cœur et vos yeux à l'Espace public

L'Espace public tant attendu est maintenant fin prêt à vous recevoir à l'angle des rues Labelle et de Saint-Jovite!

Exposition *Cultiver le vivant*

L'Espace public accueillera à compter de la fin novembre l'exposition de photos grand format *Cultiver le vivant* de l'artiste Catherine Fauteux.

En période de confinement en raison de la COVID-19, la Tremblantoise a l'élan de faire un potager. Elle observe ce même élan chez plusieurs de ses voisins. Catherine Fauteux est allée à leur rencontre à l'été 2020 pour nourrir sa réflexion, habitée par une foule de questions qui lient le geste de jardiner, la pandémie et l'environnement. À travers une série de photos, l'artiste vous amène avec elle au cœur des potagers et des rencontres qu'elle y a faites.

Catherine Fauteux est finaliste au prix Artiste de l'année des Laurentides présenté par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Son exposition *Cultiver le vivant* se poursuivra tout au long de l'hiver.





Anneau de glace

Dès que la température le permettra, un anneau de glace en forme de « huit » permettra à la population de patiner au cœur de l'Espace public. Affûtez vos patins!



Au Jardin céleste Installation lumineuse

Afin d'égayer le temps des fêtes, l'Espace public sera l'hôte, dès la fin novembre, de Jardin céleste, une installation multimédia créée par l'entreprise québécoise Lucion Média qui a notamment collaboré au projet d'illumination du pont Jacques-Cartier et réalisé de nombreux projets expérientiels à l'international. Après avoir voyagé à Jérusalem, Moscou, Beijing, Lyon, Mexico, Medellín et en Nouvelle-Orléans, d'impressionnantes sphères lumineuses abritant des théâtres d'ombres élriront domicile à l'Espace public.

Lucion Média signe ici une création sur mesure pour Mont-Tremblant mettant en scène un monde juché dans les nuages et peuplé de créatures des plus surprenantes : petites, poilues, colorées, elles sont toutes aussi étourdies, espiègles et enfantines les unes que les autres.

Pour une expérience optimale, visitez le Jardin céleste entre la tombée du jour et 23 h. À voir en famille jusqu'au 22 janvier!



Erratum

Veuillez noter qu'une erreur s'était glissée à la page 5 de l'édition du Tremblantois de juillet dernier.

Dans l'article portant sur l'Espace public, on aurait dû lire que le contrat d'aménagement a été octroyé à la firme Interchantiers Inc. au montant de 1,9 M\$ (et non 9 M\$).

L'édition en ligne a été rectifiée en ce sens. Nos excuses!

Réouverture de la Place de la gare

La Place de la gare, fermée actuellement en raison de la pandémie, rouvrira ses portes à compter du jeudi 3 décembre.

Centre d'exposition et atelier d'artistes

1886, chemin du Village | 819-429-5529

Artistes résidents :

Josée Desharnais
Michel Normandeau
Luis Paniagua
Jean-Marc Pisapia

JEUDI AU LUNDI
DE 10 H À 17 H

Déposez votre lettre au père Noël à la bibliothèque Samuel-Ouimet!

Puisque Noël magique ne pourra avoir lieu cette année en raison des contraintes liées à la pandémie, les enfants de Mont-Tremblant sont invités à venir déposer leur lettre pour le père Noël à la bibliothèque Samuel-Ouimet. Tous les petits qui auront envoyé une lettre avant le 4 décembre en recevront une, signée de la main du père Noël!

La boîte aux lettres, accessible durant les heures d'ouverture (voir encadré), se trouve à l'entrée de la bibliothèque, située au 1145, rue de Saint-Jovite. Pour s'assurer que père Noël et ses lutins puissent s'y retrouver, les lettres devront être clairement identifiées avec le nom de l'enfant et son adresse postale.



Horaire de la bibliothèque Samuel-Ouimet

Mardi de 13 h à 16 h
Mercredi de 10 h à 16 h
Jeudi de 13 h à 19 h
Vendredi de 10 h à 16 h
Samedi de 10 h à 16 h



ENTRÉE
LIBRE

Exposition

Le Domaine Saint-Bernard – Grandeur nature

Des premiers mocassins à avoir foulé son sol aux chaussures techniques actuelles, chaque empreinte a façonné le site du Domaine Saint-Bernard et marqué sa destinée. Bien que le Domaine ait accueilli différents habitants au fil du temps, son héritage a été préservé tout au long de son histoire jusqu'à aujourd'hui.

Cette exposition, présentée par la Société du patrimoine SOPABIC, dévoile le parcours historique du Domaine Saint-Bernard de 1898 à nos jours à travers des photos, des textes et quelques objets.

Des membres de l'organisme seront ponctuellement sur place pour répondre à vos questions, il sera alors possible de vous procurer le livre *Le Domaine Saint-Bernard – Grandeur nature*, produit par la SOPABIC. Celui-ci sera également en vente dans le cadre du Marché des fêtes de Mont-Tremblant.

L'exposition se tiendra à la salle Alphonse-Desjardins (1145, rue de Saint-Jovite) du 2 au 12 décembre et sera accessible durant les heures d'ouverture de la bibliothèque Samuel-Ouimet (voir encadré).



Salle de
spectacle
en formule
cabaret

Première **SCÈNE** MONT-TREMBLANT

Suivez nos plateformes pour
connaître la programmation!

villedemont-tremblant.qc.ca/premierescene

SAISON 2021



BLEU JEANS BLEU



LINDSAY - DE LAROCHELIÈRE



BEYRIES



STEVE HILL



MARIE-PIERRE ARTHUR



INGRID ST-PIERRE



BON ENFANT



JEAN-FRANÇOIS MERCIER



MANEIGE



MARJO



BOWIE REVISITED



LOUIS-JEAN CORMIER



ALEX BURGER

Notez que tous les spectacles de PREMIÈRE SCÈNE Mont-Tremblant respectent
les mesures de santé publique en vigueur.



Ville de
MONT-TREMBLANT

Merci à nos partenaires :



L'information du Nord

Tremblant
Express

COMPLEXE AQUATIQUE

HIVER 2021



PROGRAMMATION

Croix-Rouge : du 11 janvier au 21 mars 2021

Mise en forme : du 11 janvier au 28 mars 2021

635, rue Cadieux 819-425-8614, poste 5000

Tarif résident (R): carte Vivre Mont-Tremblant obligatoire

NATATION PRÉSCOLAIRE 4 MOIS À 5 ANS DE LA CROIX-ROUGE

R : 32 \$ N-R : 48 \$

Étoile de mer – 4 à 12 mois avec parent dans l'eau - 30 min.

Le bébé doit être capable de tenir sa tête droite, sans aide. Il apprivoisera l'eau, il apprendra la flottabilité et le déplacement ainsi que les entrées et les sorties en eau peu profonde.

Mercredi : 9 h à 9 h 30 Vendredi : 9 h à 9 h 30

Canard – 12 à 24 mois avec parent dans l'eau - 30 min.

Ballon dorsal suggéré. L'enfant apprendra la respiration rythmée, le déplacement vers l'avant et vers l'arrière, la flottaison et le retournement.

Mercredi : 9 h 50 à 10 h 10 Vendredi : 9 h 50 à 10 h 10

Tortue de mer – 24 à 36 mois avec parent dans l'eau - 30 min.

Ballon dorsal suggéré. L'enfant apprendra l'immersion, la flottaison et les glissements, le saut dans l'eau avec aide, le battement de jambes et la nage sur le ventre.

Mercredi : 10 h 30 à 11 h Vendredi : 10 h 30 à 11 h Samedi : 9 h à 9 h 30

R : 44 \$ N-R : 66 \$

Loutre de mer – 3 à 5 ans avec parent dans l'eau - 40 min.

Ballon dorsal obligatoire. L'enfant apprend graduellement à nager sans parent. Il apprendra la flottaison, les glissements et le battement de jambes. Le parent sera appelé à laisser son enfant nager seul progressivement et en douceur. L'enfant sera en mesure de nager sur une distance de 1 mètre.

Mercredi : 11 h 20 à 12 h Vendredi : 11 h 20 à 12 h Samedi : 10 h à 10 h 40

Salamandre – 3 à 5 ans avec parent dans l'eau - 40 min.

Ballon dorsal obligatoire. Votre enfant travaillera le battement de jambes et pourra exécuter les glissements, les entrées et la flottaison en eau profonde. L'enfant sera en mesure de nager sur une distance de 2 mètres de façon continue, sans ballon dorsal.

Mercredi : 11 h 20 à 12 h Vendredi : 11 h 20 à 12 h Samedi : 11 h à 11 h 40

Poisson-lune – 3 à 5 ans avec parent dans l'eau - 40 min.

Ballon dorsal obligatoire. Il améliorera sa flottaison ainsi que ses sauts dans l'eau. Le battement de jambes sera ajouté aux glissements. L'enfant sera en mesure de nager sur une distance de 5 mètres, sans ballon dorsal.

Dimanche : 9 h à 9 h 40

Crocodile – 3 à 5 ans avec parent dans l'eau - 40 min.

Sans ballon dorsal. Votre enfant améliorera les glissements avec battements de jambes, la nage sur le ventre et sur le dos ainsi que le saut en eau profonde. L'enfant sera en mesure de nager sur une distance de 10 mètres.

Dimanche : 10 h à 10 h 40

Baleine – 3 à 5 ans avec parent dans l'eau - 40 min.

Sans ballon dorsal. Votre enfant augmentera la distance des glissements avec battements de jambes et la distance de nage. Il apprendra le plongeon. L'enfant sera en mesure de nager sur une distance de 2 x 10 mètres de façon continue.

Dimanche : 10 h à 10 h 40

INSCRIPTIONS

complexeaquatiquemont-tremblant.com

» Résidents de Mont-Tremblant
7 au 13 décembre 2020

» Résidents de Mont-Tremblant, Brébeuf
et Montcalm
14 au 16 décembre 2020

» Pour tous
17 décembre 2020 au 5 janvier 2021

NATATION JUNIOR 5 ANS ET + DE LA CROIX-ROUGE

R : 52 \$ N-R : 78 \$

Junior 1 avec parent dans l'eau - 40 min.

Aucune expérience. Les enfants apprennent la flottaison, le glissement, le battement de jambes alternatif avec aide ainsi que les entrées et sorties en eau peu profonde.

Lundi : 17 h à 17 h 40 Dimanche : 11 h à 11 h 40

Junior 2 avec parent dans l'eau - 40 min.

Préalable : junior 1. Les enfants améliorent les glissements avec battements de jambes alternatifs et la nage sur le ventre.

Lundi : 18 h à 18 h 40 Samedi : 12 h à 12 h 40

Junior 3 avec parent dans l'eau - 40 min.

Préalable : junior 2. Les enfants augmentent la distance des glissements avec battements de jambes alternatifs et les exécutent sans aide.

Mercredi : 17 h à 17 h 40 Samedi : 13 h à 13 h 40

Junior 4 avec parent dans l'eau - 40 min.

Préalable : junior 3. Les enfants apprennent la nage sur le dos avec le roulement des épaules et le crawl, exécutent le plongeon de départ.

Mercredi : 17 h à 17 h 40 Dimanche : 12 h à 12 h 40

R : 75 \$ N-R : 113 \$

Junior 5 - 55 min.

Préalable : junior 4. Les enfants améliorent le crawl, le dos crawlé, le coup de pied fouetté sur le dos, le saut d'arrêt, la nage debout et la godille sur le dos.

Mercredi : 18 h à 18 h 55 Dimanche : 13 h à 13 h 55

Junior 6 - 55 min.

Préalable : junior 5. Les enfants exécutent le plongeon avant. Ils apprennent le dos élémentaire et le battement de jambes du dauphin.

Mercredi : 18 h à 18 h 55 Dimanche : 13 h à 13 h 55

Junior 7 - 55 min.

Préalable : junior 6. Les enfants améliorent le battement de jambes du dauphin. Ils apprennent la godille et le coup de pied fouetté sur le ventre.

Mardi : 17 h à 17 h 55

Junior 8 - 55 min.

Préalable : junior 7. Les enfants apprennent la brasse ainsi que le coup de pied fouetté (debout), le plongeon de surface et le plongeon à fleur d'eau.

Mardi : 17 h à 17 h 55

Junior 9 - 55 min.

Préalable : junior 8. Les enfants apprennent le battement de coup de pied en ciseau et le plongeon de surface, tête première.

Mardi : 18 h 30 à 19 h 25

Junior 10 - 55 min.

Préalable : junior 9. Les enfants apprennent la marinière et ils exécutent le battement de jambes du dauphin (vertical), les plongeurs de surface tête première et pieds premiers, avec nage sous l'eau.

Mardi : 18 h 30 à 19 h 25



MESURES SPÉCIALES

- Le port du masque est obligatoire.
- Lavage ou désinfection obligatoire des mains à l'entrée.
 - Les vestiaires sont ouverts.
- Les douches et toilettes adjacentes à la piscine sont accessibles.
 - Circulation à sens unique dans les corridors.

NATATION ESSENTIEL 15 ANS ET + DE LA CROIX-ROUGE

R : 75 \$ N-R : 113 \$

Style de nage et entraînement - 55 min.

Préalables : nager le crawl sur 25 mètres, le dos crawlé sur 25 mètres et être à l'aise en eau profonde. Les jeunes et les adultes choisissent les styles de nage sur lesquels ils souhaitent mettre l'accent. Il s'agit d'un programme participatif qui s'articule autour des objectifs individuels.

Mardi : 7 h 30 à 8 h 25 Jeudi : 7 h 30 à 8 h 25

MISE EN FORME ADULTES - AÎNÉS

EN PISCINE

R : 93,50 \$ N-R : 141 \$ (15 à 54 ans)
R : 78,50 \$ N-R : 118 \$ (55 ans et plus)

Tarifs incluent les taxes
Essai/cours : 15 \$

Aqua Dynamix - 55 min.

Le cours vous propose une foule d'activités stimulantes. Que ce soit sous forme de jeux ou de défis, le plaisir et l'énergie contagieuse du groupe sauront vous faire progresser dans une ambiance plus que motivante.

Lundi : 19 h à 19 h 55 (Judith) Mardi : 10 h 35 à 11 h 30 (Judith)
Vendredi : 10 h 35 à 11 h 30 (Julie)

Aqua Forme - 55 min.

Entraînement complet sur musique qui favorise l'amélioration de votre capacité cardiovasculaire, votre mobilité et votre équilibre tout en minimisant l'impact sur vos articulations.

Lundi : 9 h à 9 h 55 (Maëlle) Lundi : 10 h 05 à 11 h (Maëlle)
Mercredi : 9 h à 9 h 55 (Myriam) Jeudi : 10 h 35 à 11 h 20 (Lyne)

Aqua It - 55 min.

Entraînement par intervalles alternant des exercices aérobiques et musculaires. Un duo explosif pour augmenter votre dépense énergétique.

Mardi : 9 h 30 à 10 h 25 (Judith) Vendredi : 9 h 30 à 10 h 25 (Julie)

Aqua Jogging - 55min.

Entraînement cardiovasculaire, sans impact sur les articulations, qui se pratique en eau profonde avec une ceinture de flottabilité. Il saura également mettre vos muscles du centre du corps au défi afin d'améliorer votre posture.

Mercredi : 10 h 35 à 11 h 30 (Myriam)

Aqua Spinning - 55 min.

Entraînement sur vélo aquatique visant l'amélioration de votre capacité cardiovasculaire et de votre tonus musculaire.

Jeudi : 9 h à 9 h 55 (Lyne)

Aqua Yoga - 55 min.

Le cours vous invite à vivre une expérience tout en douceur à la quête d'un meilleur équilibre entre le corps et l'esprit.

Jeudi : 11 h 15 à 12 h 10 (Angi)

EN SALLE

R : 110 \$ N-R : 165 \$ (15 à 54 ans)

Spin Express - 30 min.

Entraînement cardio sur vélo intérieur. Rapide, efficace et accessible à tous.

Mardi : 12 h 15 à 12 h 45 (Nadia)

Entraînement Sous Zéro - 55 min.

Entraînement en plein air

Venez vous entraîner tout en profitant des plaisirs d'hiver! L'entraînement sous zéro est un programme complet de mise en forme visant à améliorer votre capacité cardiovasculaire et votre tonus musculaire.

Mardi : 9 h à 9 h 55 (Nadia)

Spin Zone - 55 min.

Entraînement aérobique avec des intervalles sur vélo intérieur de type spinning sur un parcours parsemé de montées et de sprints. Apprenez à travailler avec vos propres zones d'entraînement en alliant des intervalles de haute intensité et de récupération active.

Vendredi : 8 h à 8 h 55 (Julie)

Vélo Brick - 55 min.

Séance d'entraînement à vélo combinée à une bonne dose d'exercices de musculation fonctionnelle et de motivation pour relancer votre cardio afin d'améliorer vos qualités sportives.

Lundi : 9 h 30 à 10 h 25 (Valérie) Mardi : 17 h 45 à 18 h 40 (Lyne)

Vitalité 50+ - 55 min.

Entraînement de mise en forme équilibré et progressif dans le respect de vos propres limites. C'est le cours idéal pour bouger à son rythme tout en brûlant des calories, favoriser votre endurance cardiovasculaire et le maintien de votre masse musculaire tout en améliorant vos facultés d'équilibre, de coordination et de souplesse.

Lundi : 10 h 35 à 11 h 30 (Valerie)

HORAIRE DES ACTIVITÉS LIBRES

BASSIN RÉCRÉATIF (bain pour tous)

Lundi	7 h à 9 h	13 h à 16 h	19 h à 21 h
Mardi	7 h à 9 h	13 h à 16 h	19 h à 21 h
Mercredi	7 h à 9 h	13 h à 21 h	
Jeudi	7 h à 9 h	13 h à 21 h	
Vendredi	7 h à 9 h	13 h à 21 h	
Samedi	7 h à 9 h	13 h 30 à 21 h	
Dimanche	7 h à 9 h	13 h 30 à 21 h	

BASSIN SPORTIF

2 couloirs de natation en longueur du lundi au dimanche de 7 h à 21 h

Lundi	13 h à 16 h	19 h à 21 h
Mardi	13 h 30 à 15 h 30	19 h 30 à 21 h
Mercredi	14 h à 15 h 30	20 h à 21 h
Jeudi	13 h 30 à 15 h 30	19 h 30 à 21 h
Vendredi	13 h à 16 h	19 h à 21 h
Samedi	16 h à 21 h	
Dimanche	16 h à 21 h	

PRÉVENEZ LES VOLS DANS LES VOITURES

Chaque année, des malfaiteurs sondent les portières des voitures des résidents de Mont-Tremblant pour y dérober leur contenu. Monnaie, clefs, appareils électroniques, équipements sportifs et lunettes de soleil sont au palmarès des objets les plus fréquemment subtilisés.

Nous vous recommandons de toujours verrouiller vos portières, et ce, autant dans votre entrée privée que sur la voie publique ou dans un stationnement commercial. De plus, ne laissez aucun objet d'intérêt dans l'habitacle de votre véhicule.

Sachez qu'en vertu de l'article 381 du *Code de la sécurité routière*, un policier peut donner un constat d'infraction si vous avez omis de verrouiller votre portière sur la voie publique ou dans le stationnement d'un commerce. L'amende minimale est de 60 \$.

Le saviez-vous?

En cas d'urgence, des défibrillateurs ainsi que des auto-injecteurs d'adrénaline ou d'épinéphrine (ex. EpiPen) sont disponibles à l'hôtel de ville, aux deux casernes d'incendie, au poste de police, au Complexe aquatique, au garage municipal ainsi qu'à l'aréna Gilles Cadieux. Important : avant toute chose, composez d'abord le 911.

On tient à vous!





Pneus d'hiver : n'attendez plus!

Nos routes parsemées de collines et de courbes augmentent les défis d'une conduite automobile sécuritaire, et ce, tout particulièrement pendant la saison froide. Il est bon de savoir que les pneus conçus pour la conduite hivernale sont plus efficaces que les pneus de type quatre saisons dès que le mercure descend sous les 7 °C.

Rappelons-nous que tous les véhicules de promenade, taxis et camionnettes immatriculés au Québec doivent être chaussés des pneus accompagnés du pictogramme ci-contre entre le 1^{er} décembre et le 15 mars inclusivement, sous peine d'une amende de 200 \$ en plus du remisage du véhicule.

La Loi vous oblige à changer vos pneus dès que le degré d'usure atteint 2/32^e de pouce, il est recommandé de ne pas installer de pneus s'ils ont atteint 4/32^e de pouce.

Sièges d'auto pour enfants Ne faites pas de compromis sur la sécurité

Depuis 2019, l'utilisation d'un siège d'appoint pour les enfants mesurant moins de 145 cm ou n'ayant pas atteint l'âge de 9 ans est obligatoire. En fonction du poids et de la taille de l'enfant, ce siège devra être un siège orienté vers l'arrière, un siège orienté vers l'avant ou un siège d'appoint. Pour plus d'information, consultez ville-demont-tremblant.qc.ca/siegeauto.

Il est recommandé de laisser les tout-petits le plus longtemps possible dans un siège orienté vers l'arrière, et ce, même s'il marche ou que ses jambes touchent à la banquette arrière. Consultez le manuel du fabricant de votre siège pour connaître la limite de poids de votre siège avant de transiter vers un modèle orienté vers l'avant.



PROFITEZ DE VOTRE FOYER EN TOUTE SÉCURITÉ

Avant la première flambée

- Examinez votre cheminée à l'aide d'un petit miroir afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).
- Assurez-vous que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts.
- Faites ramoner la cheminée chaque année ! La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.
- Assurez-vous que les pierres réfractaires à l'intérieur de votre poêle à bois sont entières et que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu ou incomplet.
- Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.
- Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.

Utilisation de votre appareil de chauffage

- Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.
- Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Utilisez des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée.
- Faites ramoner la cheminée par un professionnel chaque année. Si vous utilisez beaucoup votre appareil, il est recommandé de faire ramoner la cheminée à toutes les cinq cordes de bois brûlées.

Détecteur de CO : un incontournable!

Si vous avez un appareil à combustion, dotez-vous d'un détecteur de monoxyde de carbone (CO). Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont environ une quinzaine s'avèrent mortelles. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence.



CENDRES CHAUDES

Comment vous en débarrasser ?

Les cendres chaudes comptent parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors d'incendies. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Ne faites pas partie des statistiques !

Comment s'en débarrasser

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- **N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.**
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.

- Gardez une distance minimale d'un (1) mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.

Les cendres devraient reposer dans ce contenant quatre (4) semaines avant d'être jetées dans un autre contenant, par exemple votre bac de matières organiques. Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.

Pour plus de prudence, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.



Montez à bord,
c'est **GRATUIT!**

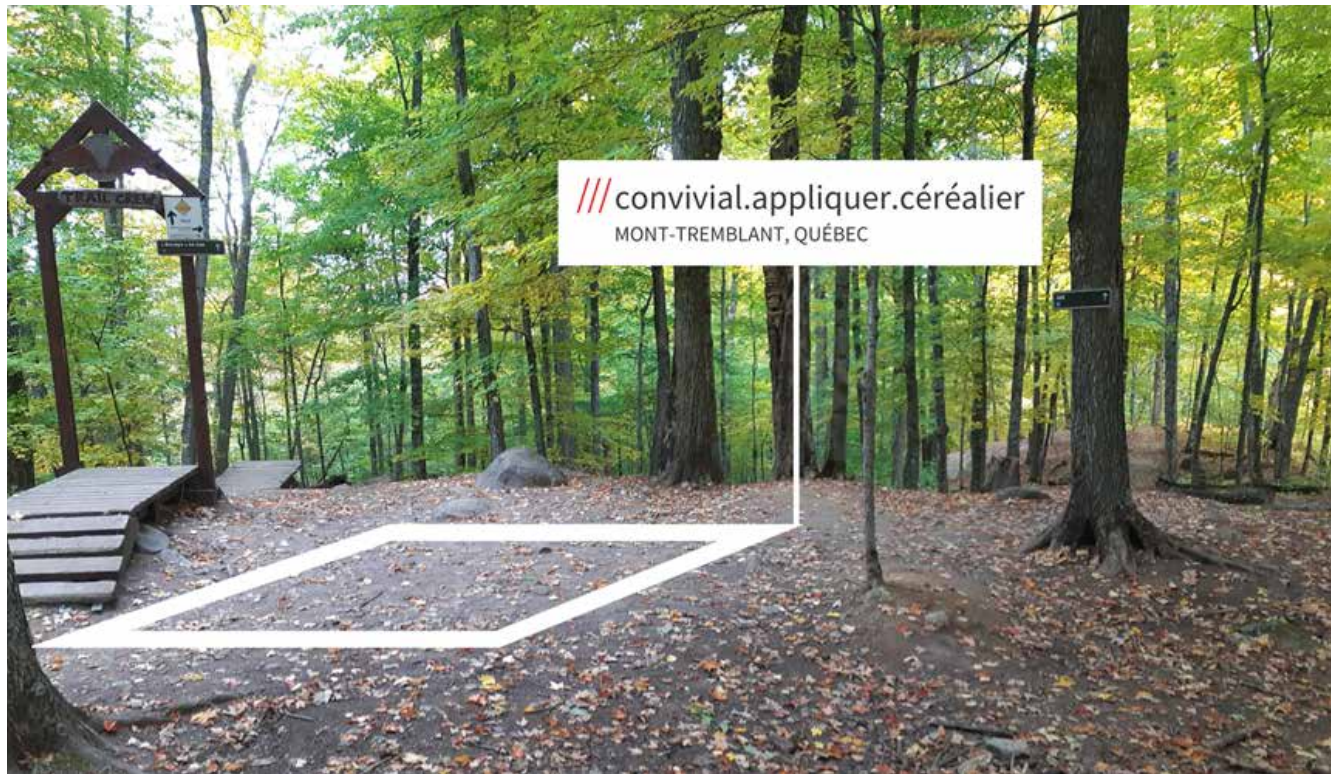


Ville de
MONT-TREMBLANT



PERDUS EN FORÊT?

Trois mots suffisent maintenant à vous retrouver!



Mont-Tremblant est la première ville du Québec à mettre en place le service *what3words* permettant d'accélérer la localisation de victimes partout sur le territoire, et plus particulièrement lors de recherches en forêt.

Le système *what3words* a divisé la planète en carrés de 9 m². Chacun de ces carrés correspond à un identifiant unique composé de trois (3) mots. Ceux-ci sont aussi précis que des coordonnées GPS!

Soyez prêts!

Téléchargez l'application gratuite *what3words* dès maintenant (via l'App Store ou le Google Store) afin d'être prêts à tout moment à signaler votre position aux services d'urgence en cas de besoin.

En communiquant avec le 911, vous pourrez ainsi transmettre directement les trois mots – générés automatiquement par l'application – qui correspondent à votre position, et ce, même si vous n'avez pas accès à Internet. Les services d'urgence connaîtront immédiatement votre position et pourront enclencher le processus d'intervention.

Si vous n'avez pas l'application, les services d'urgence de la Ville de Mont-Tremblant vous transmettront un message texte (texto, SMS) comprenant un lien Web vers le site *what3words*. En cliquant sur le lien, les trois mots associés à votre position apparaîtront. Vous n'aurez qu'à les répéter aux services d'urgence pour qu'ils vous localisent.

LES MASQUES JETABLES, source de pollution

Ces masques qui font dorénavant partie de notre quotidien, bien utiles pour nous protéger des virus, ont malheureusement des impacts négatifs sur notre environnement. En effet, de plus en plus de couvre-visages se retrouvent dans les rues, les fossés et les cours d'eau.

Premier choix : privilégiez les masques réutilisables

Un bon geste pour l'environnement est de choisir un masque lavable et réutilisable plutôt qu'un masque jetable. De cette façon, vous réduirez l'exploitation de ressources naturelles nécessaires au processus de fabrication et vous limiterez la production de déchets.

Pourquoi les masques sont-ils polluants?

Dans la nature, un déchet composé de plastique comme les masques jetables peut subsister pendant plusieurs centaines d'années. En se dégradant, il libère des microparticules qui



imprègnent les écosystèmes et crée ainsi une pollution à long terme, dangereuse pour la faune et pour notre santé.

Alors, évitons collectivement de gérer des déchets supplémentaires en préférant le masque réutilisable! Si vous tenez néanmoins au masque jetable, assurez-vous à tout le moins de vous en débarrasser adéquatement.



**Ta nourriture
me TUE.**

 Ville de
MONT-TREMBLANT

Nourrir les cerfs est interdit à Mont-Tremblant.
villedemont-tremblant.qc.ca/cerf



NOËL ÉCOLO

Le temps des fêtes arrive à grands pas et vous commencez probablement à réfléchir aux présents que vous offrirez à vos proches. Cette année, pourquoi ne pas aborder Noël différemment en offrant des expériences inoubliables ou des présents écolos? Nous vous proposons ici quelques idées-cadeaux qui requièrent peu de ressources afin de vous permettre d'exprimer à la fois votre amour pour vos proches et pour la planète.

Faites vivre une expérience en offrant :

- des billets de spectacle ou de cinéma;
- un abonnement (activité sportive, magazine, parcs nationaux, musée);
- une escapade (traîneau à chien, ski, spa, hôtel);
- un cours (danse, yoga, langue, chant, instrument de musique, couture).

Offrez votre temps grâce à des coupons-cadeaux maison pour :

- un petit-déjeuner au lit;
- une soirée de jeux de société;
- un service (par exemple pelleter ou garder les animaux);
- une activité de plein air en famille (patin, glissade, randonnée);
- des petits plats préparés.

Donner un bien qui mérite une seconde vie :

- jouets que vos enfants n'utilisent plus;
- livres que vous avez déjà lus;
- meubles que vous avez remplacés;
- vêtements ou souliers trop petits;
- équipements de sport qui ne servent plus.



Astuce : emballez écolo !

Le papier d'emballage n'est pas toujours recyclable. Il arrive qu'une fine couche de plastique se glisse entre deux couches, le rendant impossible à recycler. Des solutions de rechange existent : le papier kraft ou le papier journal. Peu coûteux et faciles à trouver, ils sont particulièrement tendance. Vous pouvez même y ajouter votre touche en sortant pinceaux ou crayons !

BÉBÉCOLO



Programme de subvention pour l'achat de couches lavables

Vous avez fait le saut pour les couches lavables ou souhaitez le faire? Destiné aux familles de Mont-Tremblant, le programme BÉBÉCOLO offre une aide financière pour l'achat de couches lavables afin d'encourager cette initiative qui permet de réduire vos déchets.

Les parents qui participent au programme recevront un remboursement de 50 % du prix d'achat de couches lavables pour un montant maximum de 100 \$ par enfant âgé de 0 à 18 mois.

Comment s'inscrire?

Les parents doivent remplir le formulaire d'inscription disponible à ville-demont-tremblant.qc.ca/bebecolo. Celui-ci doit être accompagné de la facture des couches lavables, d'une preuve de résidence ainsi que d'une copie de l'acte de naissance de l'enfant.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Service de l'environnement et du développement durable au **819-425-8614**, poste 2604 ou par courriel à environnement@ville-demont-tremblant.qc.ca.



CE QUE VOTRE BAC NE VEUT PAS RECEVOIR EN CADEAU PENDANT LE TEMPS DES FÊTES...



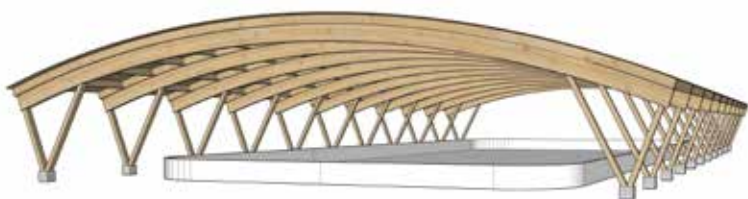
CE QUE VOTRE BAC ADORE RECEVOIR PENDANT LE TEMPS DES FÊTES!



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PLANIFIER POUR S'ADAPTER

Nos hivers ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. Avec les changements climatiques, la saison froide se transforme : le couvert de neige diminue et les épisodes de pluie suivis de gels rapides sont de plus en plus fréquents. Ces phénomènes ont entre autres de nombreux impacts sur les sports d'hiver comme le ski alpin, le ski de fond, la raquette ou le patin.



Il est toutefois possible de se préparer et de s'adapter à ces changements. À titre d'exemple, la construction d'un toit au-dessus de la patinoire du parc Daniel-Lauzon protégera la glace des intempéries et des rayons du soleil, et facilitera l'entretien afin de prolonger la saison de patin.

Le Service de l'environnement et du développement durable élabore présentement un plan d'adaptation aux changements climatiques. Celui-ci permettra à la Ville de renforcer sa résilience face aux aléas du climat.

Avec ce plan, Mont-Tremblant fait figure de précurseur puisqu'elle compte parmi les 10 premières municipalités du Québec et la première des Laurentides à élaborer un tel plan. Surveillez le dévoilement du Plan d'adaptation aux changements climatiques en 2021 !



CONNAISSEZ-VOUS LE RADON ?

CE GAZ RADIOACTIF EST RESPONSABLE DE 16% DES CANCERS DU POUMON.

INODORE, INCOLORE, SANS GOÛT, IL EST DANS TOUTES LES MAISONS À DES CONCENTRATIONS VARIÉES.

NE PRENEZ PAS DE RISQUES ET PROTÉGEZ VOS POUMONS !



1 INFORMEZ-VOUS
AU SUJET DU RADON



2 MESUREZ
À L'AIDE D'UN DOSIMÈTRE



3 CORRIGEZ
SI NÉCESSAIRE

BAC BRUN

TRUCS ET ASTUCES POUR FAIRE FACE À L'HIVER

Gel des matières

Votre bac brun n'a pas été totalement vidé lors de la collecte ? C'est probablement parce que le gel a fait en sorte que vos matières organiques ont collé aux parois du bac. Voici quelques trucs pour éviter que cela ne se produise :

- Avant les premiers gels et entre chaque collecte, tapissez le fond de votre bac avec du carton, du papier journal ou des copeaux de bois afin d'absorber le surplus d'humidité.
- Ne déposez pas de liquides dans le bac brun (jus, lait, eau, café, etc.).
- Entourez les matières humides (résidus de fruits et légumes, sachets de thé, filtres à café, etc.) d'une feuille de papier journal pour absorber le surplus de liquide qui pourrait s'en dégager.
- Huilez votre bac avec de l'huile végétale pour faciliter le décollage des matières dans le fond du bac.
- Comme en été, congelez vos matières et sortez-les la veille de la collecte. Les matières déjà gelées en bloc ont moins de risques de rester collées aux parois du bac;
- Si ces mesures ne suffisent pas, utilisez des sacs en papier, disponibles dans certains commerces, pour y déposer vos matières compostables. Cela empêchera les matières de coller sur les parois du bac et d'y rester emprisonnées.
- Si cela est possible, entreposez votre bac brun dans votre garage et sortez-le uniquement la veille de la collecte.

Gel de la serrure

Si votre serrure est gelée, vous pouvez :

- faire une pression avec vos mains (sans gants), cela devrait créer une chaleur suffisante pour réchauffer la serrure;
- utiliser un dégivreur pour les serrures d'automobile;
- enlever le dispositif de serrure pour la saison hivernale et le remettre au début de la saison suivante. (Mais attention : vous serez responsables de tout bris ou perte du dispositif de serrure ou des éléments qui y sont rattachés. Si vous êtes locataire, vous devez avoir l'autorisation de votre propriétaire.)

Positionnement des bacs

Même en hiver, les bacs doivent être déposés en bordure du chemin public, les poignées face au bâtiment. L'accès aux contenants (bacs ou conteneurs) doit être libre de tout obstacle. À la suite d'une accumulation de neige, il est important de déneiger et déglacer complètement le dessus et les côtés des contenants de façon à les rendre facilement accessibles et manipulables. Il est également important de déblayer le passage afin que les camions puissent accéder aux contenants.

Cendres froides

Les cendres froides peuvent être déposées dans le bac brun. Celles-ci doivent être complètement éteintes et refroidies pendant au moins **quatre semaines**, sans quoi elles risquent de causer un incendie ou de faire fondre le bac. Notez que vous serez responsables de tout bris occasionné au bac.



Écocentre

60, chemin de Brébeuf

JUSQU'AU 11 AVRIL 2021

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

HORAIRE DES FÊTES

Lundi 21 déc.	Fermé
Mardi 22 déc.	9 h à 16 h 30
Mercredi 23 déc.	9 h à 16 h 30
Jeudi 24 déc.	Fermé
Vendredi 25 déc.	Fermé
Samedi 26 déc.	Fermé
Dimanche 27 déc.	Fermé
Lundi 28 déc.	Fermé
Mardi 29 déc.	9 h à 16 h 30
Mercredi 30 déc.	9 h à 16 h 30
Jeudi 31 déc.	Fermé
Vendredi 1 ^{er} janv.	Fermé
Samedi 2 janv.	Fermé
Dimanche 3 janv.	Fermé

À NOTER

Il n'y a pas de collecte d'arbres de Noël. Veuillez les apporter à l'écocentre pour que ceux-ci soient revalorisés.



Calendrier des collectes Décembre 2020

- déchets
- matières organiques
- matières recyclables

Attention! Modifications pour la période des fêtes.

Secteur Saint-Jovite

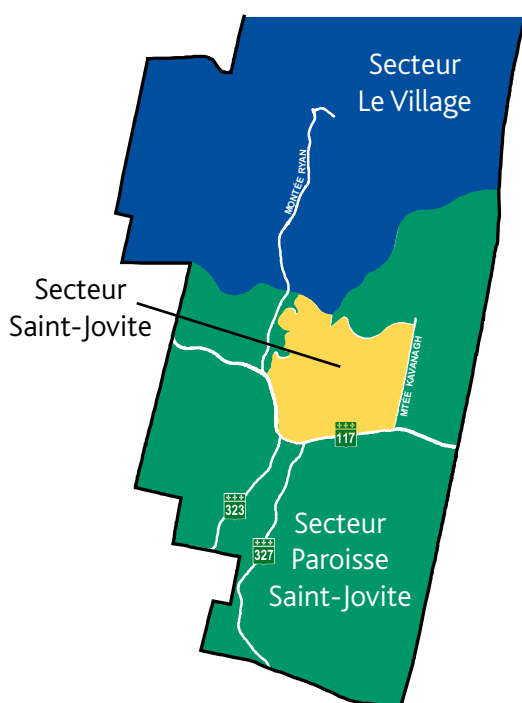
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

Secteur Paroisse Saint-Jovite

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

Secteur Le Village

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	



Calendriers des collectes 2021 à conserver

Vous trouverez dans les pages qui suivent les calendriers des collectes 2021. Nous vous invitons à cibler votre secteur et à découper le calendrier correspondant afin de le conserver tout au long de l'année. Les calendriers sont également disponibles à villedemont-tremblant.qc.ca/collectes où une version pour les agendas électroniques peut également être téléchargée, permettant ainsi de recevoir des rappels la veille des collectes.

Nous vous suggérons également de découper et conserver l'aide-mémoire pour les différentes collectes.



Calendrier de collecte des conteneurs 2021

JANVIER						
L	M	M	J	V		
				1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

FÉVRIER						
L	M	M	J	V		
1	2	3	4	5		
8	9	10	11	12		
15	16	17	18	19		
22	23	24	25	26		

MARS						
L	M	M	J	V		
1	2	3	4	5		
8	9	10	11	12		
15	16	17	18	19		
22	23	24	25	26		
29	30	31				

AVRIL						
L	M	M	J	V		
			1	2		
5	6	7	8	9		
12	13	14	15	16		
19	20	21	22	23		
26	27	28	29	30		

MAI						
L	M	M	J	V		
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31						

JUIN						
L	M	M	J	V		
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30				

JUILLET						
L	M	M	J	V		
			1	2		
5	6	7	8	9		
12	13	14	15	16		
19	20	21	22	23		
26	27	28	29	30		

AOÛT						
L	M	M	J	V		
2	3	4	5	6		
9	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30	31					

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V		
		1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29	30			

OCTOBRE						
L	M	M	J	V		
				1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V		
1	2	3	4	5		
8	9	10	11	12		
15	16	17	18	19		
22	23	24	25	26		
29	30					

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V		
		1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29	30	31		

JANVIER 2022						
L	M	M	J	V		
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31						

FÉVRIER 2022						
L	M	M	J	V		
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28						

MARS 2022						
L	M	M	J	V		
	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	31			

-  **DÉCHETS + MATIÈRES ORGANIQUES**
-  **MATIÈRES RECYCLABLES**
-  **MATIÈRES RECYCLABLES + MATIÈRES ORGANIQUES**
-  **GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS**



Ville de
MONT-TREMBLANT



JANVIER				
L	M	J	V	V
			1	
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

FÉVRIER				
L	M	J	V	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26

MARS				
L	M	J	V	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AVRIL				
L	M	J	V	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

MAI				
L	M	J	V	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

JUIN				
L	M	J	V	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

JUILLET				
L	M	J	V	V
		1	2	
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

AOÛT				
L	M	J	V	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

SEPTEMBRE				
L	M	J	V	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

OCTOBRE				
L	M	J	V	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

NOVEMBRE				
L	M	J	V	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

DÉCEMBRE				
L	M	J	V	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

JANVIER 2022				
L	M	J	V	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

FÉVRIER 2022				
L	M	J	V	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28				

MARS 2022				
L	M	J	V	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	



DÉCHETS + MATIÈRES ORGANIQUES



MATIÈRES RECYCLABLES



MATIÈRES RECYCLABLES + MATIÈRES ORGANIQUES

GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS



Ville de
MONT-TREMBLANT



JANVIER

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

FÉVRIER

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26

MARS

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AVRIL

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

MAI

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

JUN

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

JUILLET

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

AOÛT

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

OCTOBRE

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
			1	2
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

JANVIER 2022

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

FÉVRIER 2022

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28				

MARS 2022

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

DÉCHETS



MATIÈRES RECYCLABLES



MATIÈRES ORGANIQUES



GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS

Ville de
MONT-TREMBLANT

JANVIER				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

FÉVRIER				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26

MARS				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AVRIL				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

MAI				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

JUIN				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

JUILLET				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

AOÛT				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

NOVEMBRE				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

JANVIER 2022				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

FÉVRIER 2022				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28				

MARS 2022				
L	M	M	J	V
		1	2	3
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	



DÉCHETS



MATIÈRES RECYCLABLES



MATIÈRES ORGANIQUES

GROS REBUTS ET ENCOMBRANTS



Ville de
MONT-TREMBLANT





MATIÈRES ORGANIQUES

MATIÈRES ORGANIQUES EN VRAC OU DANS DES SACS DE PAPIER SEULEMENT.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table.

- Nourriture (cuite, crue, avariée)
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers, friandises et confiseries, café (grains, marc et filtre)
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œuf, écales de noix
- Sachets de thé et tisane, viandes, poissons et os, nourriture pour animaux

PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- Assiettes ou verres de carton souillés, cartons souillés d'aliments (ex : pizza, etc.)
- Essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes, résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, brin de scie, écorces, copeaux de bois, plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters)



DÉCHETS

SEULS LES DÉCHETS ULTIMES QUI N'ONT AUCUN POTENTIEL DE RECYCLAGE OU DE VALORISATION DEVIENNAIENT SE RETROUVER DANS LE BAC NOIR.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)

Il est important de déposer les matières en bordure de la rue, au plus tard le lundi soir.

Les gros rebuts doivent être déposés à côté des bacs, et ce, uniquement lors des journées dédiées.

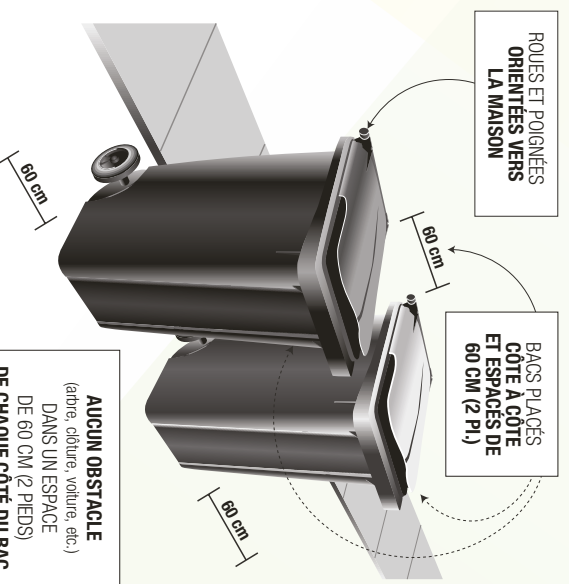
Merci de vérifier les matières acceptées à villedemont-tremblant.qc.ca/encombrants.

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants est destinée à l'enfouissement.

N'hésitez pas à utiliser le service d'écocentre pour toute matière réutilisable ou recyclable.

COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les bacs roulants doivent être placés côte à côte, avec un espace de 60 cm (24 po) tout autour. Les poignées et les roues doivent pointer vers la maison afin que rien ne nuise à la collecte.



MATIÈRES RECYCLABLES

✓ PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Sacs de papier
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans pailles)

✓ PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros : 1 2 3 4 5 6 7



- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique souple (regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)

✓ MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes d'aluminium
- Cintres (regrouper en paquets)
- Tuyaux et chaudières

✓ VERRE

- Toutes les bouteilles et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs

NOTRE TERRITOIRE
NOUS LE VEUT
MRC DES LAURENTIDES



MARCHÉ
des fêtes
MONT-TREMBLANT

27 nov. 16 h à 20 h

28 nov. 10 h à 17 h

29 nov. 10 h à 15 h

Hall de l'hôtel de ville (1145, rue de Saint-Jovite)

35 exposants des métiers d'art et de l'agroalimentaire

villemont-tremblant.qc.ca/fetes



Ville de
MONT-TREMBLANT